

Enquête

Document complémentaire à la lettre d'information PANORAMA.actualités du 4 février 2009

Nouvelle 5446fa

Développement massif des ORP

La crise économique a atteint le marché du travail. La plupart des cantons enregistrent une augmentation du chômage supérieure à la moyenne. C'est ce qui ressort d'une enquête menée par PANORAMA.actualités auprès de douze cantons de Suisse alémanique et latine. Dix des cantons interrogés engagent également des conseillères et conseillers ORP supplémentaires, dans une mesure toutefois variable. Ils estiment que leur mise au courant prendra de trois à six mois. Le nombre moyen de dossiers est aussi révélateur. Selon les cantons, il varie de 100 à 160 dossiers par personne. Par Viktor Moser

«La récession est-elle perceptible?» Ainsi débutait le questionnaire que nous avons envoyé aux coordinatrices et coordinateurs ORP de douze cantons. Nous voulions ensuite savoir si et - le cas échéant - dans quelle mesure de nouveaux conseillers en personnel ont été engagés pour l'instant. Nous avons également demandé la durée de mise au courant de ce nouveau personnel et le nombre moyen de dossiers par personne. Enfin, nous avons posé la question de la durée écoulée depuis les derniers licenciements ou les dernières places de travail supprimées. Une vue synoptique des réponses sur le nombre de nouveaux engagements, la durée de mise au courant et le nombre moyen de dossiers est fournie dans le tableau figurant à la fin de ce document.

Augmentation rapide du chômage

Au cours du dernier trimestre 2008, le chômage a sensiblement augmenté dans la majorité des cantons. La Suisse romande est particulièrement concernée. Le canton de Vaud a enregistré une augmentation de 1772 chômeuses et chômeurs, pour 941 à la même période de l'année précédente. Avec 599 chômeurs, l'augmentation à Neuchâtel a aussi plus que doublé - par rapport au nombre moyen des années précédentes - les mois de novembre et décembre 2008 y prenant une part importante. Dans le canton du Jura, le taux de chômage a passé de 4,4% à 5,7% entre octobre et décembre 2008. L'augmentation a été aussi supérieure à la moyenne

dans les deux Bâle et en Argovie; c'est toutefois à un niveau nettement plus bas qu'en Suisse romande.

Les cantons de Schaffhouse, du Tessin, d'Obwald/Nidwald, de Zurich et de Berne ont connu une augmentation constante mais (encore) comparativement modérée du nombre de personnes au chômage. Le Tessin, Zurich et Berne se réfèrent explicitement à un effet du chômage saisonnier. Zurich estime cette part - à côté d'un effet conjoncturel - à 60%, Berne à 50% environ. Les Grisons constituent un cas particulier puisqu'ils enregistrent même - pour des raisons saisonnières aussi - une légère augmentation de l'emploi.

Plusieurs cantons (BE, OW/NW, ZH, AG, JU) évoquent également une augmentation rapide du chômage partiel.

Les différences entre cantons peuvent aussi dépendre de la structure de l'emploi. Par exemple le Jura a, avec 37%, une proportion d'emplois supérieure à la moyenne dans l'industrie, d'où un taux de chômage comparativement élevé.

Nouveaux engagements (presque) partout

Dix des douze cantons engagent de nouveaux conseillers en personnel ORP suite à la rapide augmentation du nombre de personnes au chômage. L'éventail va de deux (OW/NW) à trente emplois supplémentaires (ZH, AG).

La fluctuation est remarquable dans le canton d'Argovie, avec autant de nouveaux engagements que dans

Enquête: Développement massif des ORP

le canton de Zurich, plus de deux fois plus peuplé. Le canton de Vaud se situe aussi dans un ordre de grandeur analogue. Entre août 2008 et la fin de l'année, quinze nouveaux conseillers en personnel ont été recrutés. Une nouvelle augmentation de dix à quinze personnes sera encore nécessaire.

Avec vingt nouvelles places, pour une part consécutives à des départs prévus, le canton de Berne est plutôt prudent. Philippe Zürcher, responsable au Service de l'économie, explique à ce propos que «La situation économique et son effet sur le marché du travail feront l'objet d'une surveillance permanente et attentive. Une adaptation des effectifs est donc envisageable à tout moment.»

Pour l'instant, Schaffhouse et les Grisons n'ont pas procédé à de nouveaux engagements.

La raison principale du développement des ORP est l'augmentation du nombre de dossiers par personne.

La règle d'or est une limite supérieure de 120 dossiers. L'éventail entre les cantons est étonnamment large. Il va de 95 (GR) à 160 dossiers (SH et JU).

Barbara Zirell, coordinatrice ORP du canton de Schaffhouse, fait remarquer à ce propos que «les tâches des conseillères et conseillers en personnel sont très différentes selon les cantons», enlevant toute pertinence à des comparaisons entre eux.

Nécessité d'une mise au courant soignée

Les conseillères et conseillers en personnel ORP nouvellement engagés ne peuvent assumer au début qu'une charge de travail réduite. Les estimations du moment où la capacité de travail est pleinement atteinte varie selon les cantons: trois mois environ pensent Schaffhouse, Obwald/Nidwald et le Tessin, alors que Berne compte au contraire jusqu'à neuf mois. Quelques cantons (BL, AG, VD) insistent sur le fait que la durée d'initiation varie avec les connaissances préalables des personnes engagées.

«(L'initiation) dépend de l'importance des connaissances déjà acquises en matière de consultation et de droit des assurances sociales» explique à ce sujet Peter Hauser, coordinateur ORP du canton de Bâle-Campagne. Et son collègue vaudois Bernard-Philippe Savary ajoute: «Nous engageons dans la mesure du possible des candidates et candidats déjà titulaires d'un brevet de conseiller/conseillère en personnel, de spécialiste RH ou en assurances sociales.»

Tous les cantons recourent à l'encadrement des «nouveaux» par des conseillères et conseillers en personnel expérimentés, encadrement le plus souvent complété par des formations continues internes à l'ORP. Le déroulement de la mise au courant est en général clairement défini.

Canton	1: Emploi	2: Nombre	3: Entraînement	4: Charge en dossiers
Bâle-Ville	oui	7-8	4 mois	145
Tessin	oui	6	3-6 mois	120
Vaud	oui	10-15	6 mois	112
Schaffhouse	ouvert	-	3 mois	140-160
Obwald/Nidwald	oui	2	3 mois	125
Jura	oui	2-3	5-6 mois	140-160
Berne	oui	20	6-9 mois	> 130
Bâle-Campagne	oui	4	varié ³	100-120
Zurich	oui	env.30	6 mois	90-100
Argovie	oui	30	varié	125-150
Neuchâtel	oui	12	6 mois	135
Grisons	non	-	-	95

Les questions

1. Engagez-vous des conseillers/conseillères en personnel supplémentaires?
2. Si oui, combien pour l'instant?
3. En combien de temps les personnes nouvellement engagées sont-elles pleinement efficaces?
4. Quel est le nombre moyen de dossiers par conseiller/conseillère en personnel?

Enquête: Développement massif des ORP

Les trois cantons romands interrogés offrent de plus une formation de base de 25 jours, mise sur pied en collaboration avec l'Association des offices suisses du travail (AOST).

Selon l'article 119b de l'ordonnance de la loi sur l'assurance-chômage (LACI), tous les conseillers en personnel ayant achevé leur mise au courant suivent la formation menant au brevet fédéral de conseiller/conseillère en personnel.

La mise au courant des nouveaux n'implique-t-elle pas d'abord des charges supplémentaires pour le team? La plupart des cantons affirment que c'est le cas. «La direction et l'administration doivent maîtriser la mise au courant des personnes nouvellement engagées en plus de leur charge de travail normale» estime à ce sujet Tomas Jodar, coordinateur ORP d'Obwald/Nidwald. Mais on souligne unanimement que la mise au travail se fait rapidement et est répartie entre plusieurs personnes. Sylvain Babey, coordinateur ORP de Neuchâtel, constate que les conseillères et conseillers bénéficient de décharges «du côté des responsables ORP, du responsable RH et du chef de service.» Une mise au courant minutieuse est du temps bien investi, selon Philippe Zürcher, car ses effets sont durables.

Les personnes enquêtées à Zurich, Bâle-Campagne et Argovie ne parlent pas de charge, mais plutôt d'enrichissement. Guido Pfister, coordinateur ORP d'Argovie, dit que «fondamentalement, les personnes nouvellement engagées sont d'abord considérées comme un renfort bienvenu.»

Fluctuation sans licenciements

L'évolution de l'emploi dans les ORP est anticyclique: nouveaux engagements en nombre si le chômage est élevé, diminution des effectifs s'il est bas. Cette évolution peut être importante. Ainsi dans le canton de Vaud, quarante emplois au total ont été supprimés entre août 2005 et mai 2008. Dans le canton de Bâle-Campagne, moins peuplé, la réduction est de 700% d'équivalent plein temps sur deux ans, pour prendre un autre exemple. La fluctuation est particulièrement marquée dans le canton d'Argovie, où un total de 40 places ont été supprimées dans les ORP en 2006/07. Presque tous les cantons précisent toutefois explicitement que la diminution de l'emploi ne résulte pas de licenciements, mais du non-remplacement de personnes quittant le service. Le canton de Berne connaît une réglementation spéciale limitant pour l'instant à trois ans les contrats des personnes nou-

vellement engagées.

La vitesse à laquelle tourne le vent est mise en évidence par Nicolas Ackermann, coordinateur ORP du Jura: «Diverses mesures d'économies de nature collective (par exemple vacances non payées) avaient été envisagées pour 2009 dans l'hypothèse où le chômage avait poursuivi sa diminution. Nous pouvons dans ce cadre compter sur des collaborateurs flexibles et solidaires. Naturellement et compte tenu de l'évolution actuelle, nous avons renoncé à ces mesures.»

Viktor Moser est rédacteur pour le domaine marché du travail, vmoser@panorama.ch
Traduction: Ruth Amos
Mise en page: rh

Impressum

Document complémentaire à la lettre d'information PANORAMA. actualités. © Editeur: Centre suisse de services Formation professionnelle / orientation professionnelle, universitaire et de carrière CSFO, Berne
Possibilité de s'abonner gratuitement via le site www.panorama.ch; on y trouve les éditions précédentes et d'autres informations sur le marché du travail, la formation professionnelle, l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière.
Rédacteur responsable: Emil Wettstein, Berufsbildungsprojekte GmbH Zürich, redaction@panorama.ch